

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Lieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 décembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 3 décembre 2024

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 73 Pouvoirs : 8
Votants : 81 (dont 8 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES-COMPS) ; Michel AUBIGNAT (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES-LES-VIEILLES) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT ELOY LES MINES) ; Davy BELLARD (NEUF-EGLISE) ; Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Joël BOUGAREL (ARS-LES-FAVETS) ; Loïc BOULAIS (SAINT-QUINTIN SUR SIOULE) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Yoann BOYER-MASUREL (MENAT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES-BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Denis CHARBONNIER (ARTONNE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS-LES-FAVETS) ; Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT) ; Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GREMAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT-AGOULIN) ; Magalie LABIAULE (BLOT-L'EGLISE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET-BESSERVE) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF-LES-BAINS) ; Joël PERRIN (LAPEYROUSE) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-Luc PORTE (JOZERAND) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES-LES-VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique POUZOL (SAINT-PARDOUX) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Daniel REYNAUD (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Bernard ROCHON (SAINTE-CHRISTINE) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES) ; Rachel VRAY (MARCILLAT)

Absents ayant donné procuration :

Michèle BARBECOT (Saint Ours les Roches) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)
Emmanuel BERTHOMIER (Youx) ayant donné procuration à Philippe DUDYSK (Youx)
Gilles BIGAY (Effiat) ayant donné procuration à Marc CARRIAS (Effiat)
Sébastien BLANC (Loubeyrat) ayant donné procuration à Pierre EVRAIN (Loubeyrat)
Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)
Florian CHANET (Montpensier) ayant donné procuration à Jean-Luc TIXIER (Montpensier)
Jean-Claude LEMOINE (Saint Myon) ayant donné procuration à Paul LASSET (Saint Myon)
Gérard MASSON (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Davy BELLARD (Neuf-Eglise)

Madame Amélie PEREZ a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs 2025 pour les prestations annexes du service d'eau potable

Le Syndicat facture diverses prestations, telles que les frais d'accès au réseau, la résiliation définitive d'abonnement avec dépose de compteur, des pénalités en cas de dégradation...

Il est proposé au Comité Syndical d'adapter les tarifs pour ces différentes prestations annexes du service d'eau potable, de la façon suivante :

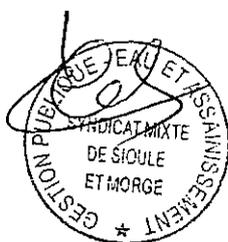
Code prix	EAU POTABLE	Prix unitaire 2024 (€ HT)	Prix unitaire 2025 (€ HT)
	Prestations diverses:		
B1	Frais d'accès au réseau et de mutation	45,00 €	46,00
B2	Analyse de l'eau à la demande de l'abonné	185,00 €	190,00
B3	Étalonnage d'un compteur DN15 à DN40 mm de moins de 15 ans par service agréé (y compris coût remplacement de compteur)	500,00 €	510,00
B4	Fermeture et ouverture temporaire de branchement à la demande de l'abonné	Gratuit	Gratuit
B5	Résiliation définitive d'un contrat d'abonnement (dépose de compteur)	125,00 €	130,00
B6	Relevé de compteur à la demande de l'abonné	75,00 €	80,00
	Pénalités forfaitaires pour dégradation sur le système de comptage :		
B7	Détérioration du compteur ou de son module radio	350,00 €	360,00
B8	Système de comptage détérioré, démonté, by-passé	350,00 €	360,00
B9	Non respect des conditions d'utilisation des installations mises à votre disposition	350,00 €	360,00
	Pénalités forfaitaires pour prise d'eau (sans autorisation) sur poteau incendie ou tout autre accessoire constituant le réseau d'eau potable		
B10		600,00 €	620,00
	Dégradation du réseau d'eau potable par un tiers extérieur		
B11	Réparation suite à dégradation du réseau d'eau potable par un tiers extérieur (forfait de base)	600,00 €	620,00
B12	Réparation suite à dégradation des réseaux d'eau potable par un tiers extérieur (lorsque le montant des travaux de réparation excède 600 € HT)	Application du bordereau des prix travaux	Application du bordereau des prix travaux

Cette proposition a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge lors de sa réunion du 5 décembre 2024.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (81 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTIONS) :

- **APPROUVE** les tarifs 2025 des prestations annexes du service d'eau potable, tels que présentés ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution et de la publication de la présente délibération.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
le 14 décembre 2024

Le Président,
Luc CAILLOUX